



Tarifs et financement

Acteur de la formation tout au long de la vie, la FOR.CO s'adresse:

- * **A TOUT INDIVIDU ENGAGÉ DANS LA VIE ACTIVE** souhaitant soit acquérir ou développer des compétences et des connaissances, soit valoriser son expérience personnelle et professionnelle.
- * **AUX ENTREPRISES OU ORGANISMES**, aussi bien du secteur public que privé, désirant renforcer les compétences de leurs collaborateurs.

Les dispositifs de financement



Les financeurs potentiels de la formation continue

- L'entreprise ou l'administration dont dépend le salarié ou l'agent
- L'OPCA ou l'OPACIF dont dépend l'entreprise
- Le Pôle-Emploi
- La Région
- L'État ...

SALARIÉS DU SECTEUR PUBLIC

agents publics, titulaires ou non

- Congé de Formation Professionnelle - CFP
- Plan de formation
- Compte Personnel de Formation - CPF
- Période de professionnalisation
- Congé de VAE

FOR.CO

- informe sur les différents dispositifs d'accès à la formation continue professionnelle
- accompagne dans le projet de formation et la recherche de financement

NON SALARIÉS

profession libérale, exploitant agricole, artisan, commerçant, travailleur indépendant

Dans le cadre de la prise en charge prévue par le Fonds d'Assurance Formation (FAF) dont on relève.

DEMANDEURS D'EMPLOI

indemnisés ou non

- Actions de formation conventionnées
- Aides du Conseil Régional (variables selon la région)
- Aide Individuelle à la Formation - AIF
- Congé Individuel de Formation - CIF CDD (sous certaines conditions)

SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

CDI, CDD, intérim

- Congé Individuel de Formation CIF CDI / CIF CDD
- Plan de formation de l'entreprise
- Compte Personnel de Formation - CPF
- Période de professionnalisation
- Congé de VAE

Les tarifs sont votés tous les ans par le Conseil d'Administration de l'université. Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service FOR.CO



[↓ Conditions générales de vente](#)

Bourse CDAPP

La Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées (CDAPP) souhaite encourager la formation continue en accordant des bourses sous conditions de résidence et de ressources. Le service universitaire de la formation continue (FOR.CO) assure la transmission des dossiers de bourse.

Liens utiles sur les dispositifs et les financements

[Compte personnel de formation \(CPF\)](#)

[Centre Inffo \(centre pour le Développement de l'Information sur la Formation Permanente\)](#)

[Fiches pratiques du Ministère du travail](#)

[Fongecif Nouvelle Aquitaine](#)

[Pôle Emploi](#)

[Programmes régionaux](#) (Rubrique Formation continue/Programmes)